



Les chiens dans les marchés

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 12 février 2008

Je ne comprends pas que dans ma commune au marché couvert il y a des panneaux interdit de fumer et pas contre aucun interdit aux chiens. On se croirait a concours canin et pourtant question hygiène je pense que c'est plus grave.

Réponse :

Certes, vous pouvez vous blesser en glissant sur une crotte de chien mais le tabac, lui, tue 180 personnes en France chaque jour, et parmi elles, 5, au moins n'ont jamais fumé que la fumée des autres.